

Questions de l'artisanat à l'adresse des candidats aux élections municipales 2020

Votre nom et prénom : Frédéric AUGIS

Commune : JOUE LES TOURS

1. Quelle connaissance avez-vous du tissu artisanal de la commune et de la Communauté de Communes ?

Je suis en contact régulier avec les entreprises et commerces de ma ville, restant à l'écoute de leurs préoccupations quotidiennes d'accessibilité, de voiries et d'infrastructures transports et de réseaux. Ce sont en effet dans ces domaines de compétences que mes services peuvent intervenir pour accompagner le tissu économique local.

Nous avons en outre créé le Club de l'Economie Jocondienne, qui regroupe l'ensemble des entreprises du territoire afin de faciliter leurs échanges, dialoguer et promouvoir autant que faire se peut le « made in Joué ». Ce Club se réunit régulièrement tout au long de l'année et aborde des thématiques aussi diverses que le management, la sécurité au travail ou le partage de bonnes pratiques.

Nous avons aussi facilité la création de Liodière Ambitions, qui rassemble les entreprises de la Zone d'Activités de la Liodière au Sud de la commune. Je reste persuadé que l'union fait la force, tant sur le plan économique qu'humain.

2. A votre avis, quels sont les besoins des entreprises artisanales ?

Il faut à mon sens tendre vers une simplification des démarches administratives pour faciliter l'agilité et l'adaptabilité de nos entreprises artisanales, seules gages de leur réussite à terme. Le but principal d'une entreprise est la création de valeur, que ce soit pour ses clients, ses salariés ou pour le territoire sur lequel elles sont implantées. Le temps et l'énergie que requièrent parfois certaines démarches sont pénalisantes pour le bon fonctionnement des entreprises de notre Ville en particulier, et de notre territoire dans son ensemble.

Les pouvoirs publics

3. Quels engagements et orientations prenez-vous pour le soutien de l'artisanat et du commerce de proximité sur la création, la reprise et le développement des entreprises ?

Il faut à mon sens développer les synergies entre tous les acteurs : collectivités locales (Ville et métropole), institutions consulaires (CMA, CCI, CA), pouvoirs publics et institutions financières. La métropole doit ainsi faciliter les mises en relation entre ces acteurs pour encourager, faciliter et accompagner la création et la transmission d'entreprises. Des solutions existent souvent, mais elles sont parfois hors de portée des chefs d'entreprises qui ne les connaissant pas forcément toutes. C'est tout l'enjeu de la synergie et de la collaboration entre l'ensemble des acteurs du territoire métropolitain.

5. Quelle politique comptez-vous mener sur le développement des grandes surfaces commerciales ?

Nous avons accueilli un Centre Commercial Leclerc au Sud de la commune, un projet initié il y a plusieurs années sous la précédente mandature. Je prône une approche raisonnée et complémentaire du tissu commercial jocondien, déjà fort bien pourvu en matière de surface commerciale. Mon équipe et moi-même nous battons au quotidien pour le maintien ou la création de commerces de proximité dans les différents quartiers de la ville. Nous avons ainsi accompagné l'implantation de plusieurs commerces dans nos quartiers : une épicerie au Morier, mais aussi des restaurants, magasins de vêtements, et plus globalement des projets susceptibles d'apporter une réelle valeur ajoutée aux habitants. Nous avons acquis ou détenons plusieurs locaux commerciaux dont nous modulons les loyers pour aider au démarrage d'activités commerciales. C'est ainsi, à notre niveau et dans nos domaines de compétences, que nous accompagnons le commerce à Joué.

6. Quelle politique de soutien aux métiers d'art envisagez-vous ?

Avec le lycée d'Arsonval et le CFA, notre Ville compte deux fers de lance des métiers d'arts en Touraine. Accroître la collaboration, mieux valoriser ces savoir-faire est essentiel à l'heure où certains métiers sont en grande pénurie.

Plus généralement, changer l'image de l'artisanat, encourager les jeunes vers des filières professionnelles épanouissantes et porteuses de perspectives d'avenir est l'un des enjeux forts des années à venir pour l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'économie de notre territoire.

7. Comment pensez-vous soutenir la transition numérique et environnementale des entreprises artisanales ?

Nous allons renforcer notre partenariat avec Orange, délégataire désigné pour le déploiement de la Fibre sur la Ville.

Un déploiement qui reste encore à mes yeux parfois trop lent, parfois peu lisible pour la population, et il appartient aux pouvoirs publics d'aider Orange avec lequel nous sommes en constante et excellente relations.

La transition environnementale est quant à elle l'affaire de tous : entreprises, particuliers et collectivités. Nous sommes en constante recherche de solutions pour accélérer la transition énergétique de nos propres bâtiments communaux, qui datent souvent des années 70 et 80 et qui nécessiteront à terme de profondes rénovations. Les entreprises locales, par leur expertise et leur proximité, sont des partenaires privilégiés de la ville sur ces thématiques.

En terme de Développement Durable, la Ville a engagé la démarche Agenda 21 : nos véhicules neufs sont ainsi en priorité électriques, nos événements vertueux et nous avons enclenché la digitalisation de la relation avec nos usagers, dans leurs démarches quotidiennes notamment. Objectif : baisser l'empreinte énergétique et environnementale de nos actions. Dans cette démarche, les entreprises et notre municipalité doivent faire face aux mêmes enjeux et aux mêmes difficultés : collaborons pour plus d'efficacité !

8. En tant que Maire et/ou élu communautaire, quelles relations de travail et de partenariat envisagez-vous avec la Chambre de Métiers ?

La CMA, au même titre que les autres chambres consulaires, est un partenaire privilégié de la Ville et de son tissu économique. Nous pouvons/devons être à l'écoute permanente des uns et des autres.

Parmi les actions que nous envisageons dans la mandature à venir, un forum des métiers destiné à faire découvrir la grande diversité des activités pratiquées au sein de la Mairie. La CMA pourrait en devenir partenaire !

9. Tours Cité de la Gastronomie ! Quel avenir ? Quelle politique ? Quels engagements organisationnels et financiers prenez-vous pour qu'elle existe en tant que telle

Nous serons attentifs aux initiatives de la Cité de la gastronomie dans les mois à venir. Assurer un relais efficace et pérenne de ses actions sera l'une de nos priorités. Notre territoire recèle bien des trésors gastronomiques et nous mettrons un point d'honneur à valoriser les richesses de notre territoire auprès des Jocondiens. Notre programme prévoit une réelle accélération de la transformation des circuits d'approvisionnement de notre restauration municipale, et la Cité de la gastronomie, à l'instar de la Métropole pourrait être un allié précieux dans ce projet ambitieux.

10. Quels engagements financiers proposez-vous pour le soutien à l'artisanat ?

Nos budgets Voirie et aménagements urbains, Promotion de la Ville (communication, évènementiel) Éducation et jeunesse seront en partie destinés à des projets intégrant des entreprises de l'artisanat local. Nous sommes déterminés à privilégier les entreprises locales dans tous nos projets, dans la mesure de nos possibilités et des dispositions légales des marchés publics.
